

DAGOVERANA

Association sous le régime de la loi de 1901, non soumise à la TVA, déclarée le 16 février 2012, enregistrée sous le numéro W92300256, dont l'objet est la défense du patrimoine architectural et urbanistique, des paysages naturels ou urbains et du cadre de vie de Ville-d'Avray.

Cotisation (les adhésions se font à titre individuel) :

15 euros pour les membres fondateurs-trices et les plus de 25 ans

10 euros pour les moins de 25 ans, les étudiant-e-s et les retraité-e-s

1 euro pour les chercheurs d'emploi

30 euros pour les membres donateurs

60 euros pour les membres bienfaiteurs

Merci d'adresser ce bulletin et un chèque libellé à l'ordre de l'Association Dagoverana, culture et patrimoine, à :

Jean-Marc Bourhis, président

Association Dagoverana, culture et patrimoine

219-221 rue de Versailles

92410 Ville d'Avray

qui vous fera parvenir en retour un reçu d'adhésion pour l'année en cours.

DAGOVERANA

BULLETIN D'ADHÉSION 2020

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Adresse : _____

Courriel : _____ @ _____

Téléphone (facultatif) : _____

Profession (facultatif) : _____

Montant de la cotisation : _____

Date :

Signature :